



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Big Pharma Split Corp.

30 juin 2020



Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Big Pharma Split Corp.

LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

LE PLACEMENT

Le fonds Big Pharma Split Corp. (la « société » ou le « Fonds ») investit dans un portefeuille équilibré (le « portefeuille ») composé des actions¹ de dix émetteurs sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille¹ dans l'univers d'investissement¹, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique¹ (selon la capitalisation boursière, en USD).

¹Voir le prospectus daté du 27 octobre 2017 du Fonds.

Big Pharma Split Corp.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers intermédiaires du Fonds sont joints au rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin de fournir aux investisseurs une exposition unique à un portefeuille d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille dans l'univers d'investissement, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD).

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Société investit dans un portefeuille initialement équilibré composé des actions de dix émetteurs sélectionnées dans l'univers d'investissement, dont huit sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille parmi les dix plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD) et les deux autres sont sélectionnés dans l'univers d'investissement.

Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré semestriellement par Harvest.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

RÉSULTATS

Les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds ont respectivement enregistré des rendements de -5,76 % et de 2,52 %, comparativement à un rendement de -0,39 % pour l'indice MSCI World Pharmaceuticals Local Index (RG brut quotidien, USD) pour la période close le 30 juin 2020.

Les trois principaux moteurs de la performance du secteur des soins de santé sont le vieillissement de la population, les innovations technologiques (appareils et médicaments) et la croissance des marchés émergents, où se concentre une part disproportionnée de la croissance des dépenses en soins de santé. Ces facteurs à moyen et à long terme demeurent inchangés et fondent notre optimisme concernant le futur à long terme du secteur. Pourtant, celui-ci a dû faire face à des vents contraires ces dernières années, essentiellement en raison des rhétoriques politiques sur les coûts des soins de santé. Les inquiétudes et la volatilité ont grimpé jusqu'au début de 2020, alors que le candidat d'extrême gauche à l'investiture démocrate Bernie Sanders avançait dans les sondages. Ses propositions visant à éliminer les assurances privées pour les soins de santé et à nationaliser la production de médicaments, quoique impossibles à mettre en pratique à notre avis, ont provoqué davantage de volatilité en début d'année.

La pandémie mondiale sans précédent, qui a rapidement progressé à partir de la fin de février, a provoqué d'importants bouleversements dans les marchés et porté la volatilité réalisée et implicite à des niveaux parfois jamais vus, même pendant la crise financière de 2008. Ces bouleversements systémiques, et les incertitudes concernant le retour à la normale, ont maintenu la volatilité à des niveaux extrêmes pendant plusieurs mois. En réponse à cette situation, d'importantes mesures

Big Pharma Split Corp.

de relance monétaires et budgétaires ont rapidement été mises en place dans plusieurs pays. Ces mesures ont permis aux marchés obligataires de demeurer liquides et aux systèmes économiques de conserver une certaine stabilité, entraînant une diminution de la volatilité au début de l'été. Néanmoins, des incertitudes demeurent en ce qui concerne la durée de la pandémie et son impact économique à long terme. La volatilité reste donc plus élevée que dans les années passées, mais plus basse qu'au début de la crise.

Plusieurs segments clés du marché ont gravement souffert des contrecoups de la pandémie, particulièrement le tourisme, le commerce de détail en magasin et les voyages. À l'inverse, certains secteurs se sont montrés résilients et sont bien positionnés pour faire face à la conjoncture à court et à moyen terme. Bien que le secteur de la technologie soit celui qui a en apparence le mieux tiré son épingle du jeu, soutenu par le télétravail, les achats en ligne et la hausse des besoins en cybersécurité, celui des soins de santé a aussi bénéficié de facteurs favorables.

D'abord, la victoire de Joe Biden en tant que candidat démocrate à la présidentielle a éliminé la faible probabilité que Bernie Sanders soit candidat, ce qui aurait créé un contexte défavorable. Ensuite, la mobilisation rapide et efficace des capitaux et des ressources humaines du secteur a montré le sérieux de son engagement à trouver un remède et un vaccin. Nous croyons que cette situation modifie la perception du marché, dont l'attention s'éloigne des prix élevés pour se concentrer sur la capacité potentielle à aider les populations à sortir de la crise et à revenir à leur vie d'avant. Par le passé, les soins de santé, jouissant d'un statut supérieur, ont souvent bien fait pendant les périodes d'incertitudes. Cela est particulièrement vrai pour les fabricants de médicaments, dont les produits sont indispensables quelle que soit la conjoncture et qui, de ce fait, offrent plus de visibilité sur leurs résultats à court et moyen terme. En raison de l'incertitude concernant la rapidité et l'ampleur de la reprise économique dans plusieurs secteurs, nous croyons que les sociétés ayant une meilleure visibilité de leurs activités et de la demande pour leurs produits sont plus intéressantes.

Nous sommes conscients que des risques de marché demeurent alors que les économies rouvrent et que des incertitudes planent quant à la possibilité d'une deuxième vague ou d'un autre confinement à grande échelle. Toutefois, bien que la volatilité ait atteint des niveaux extrêmes, engendrant des primes intéressantes sur les ventes d'options d'achat couvertes, le secteur des soins de santé a pu tirer parti de facteurs favorables qui ont émergé pendant cette crise sans précédent, ce qui, selon nous, a soutenu les titres détenus par le Fonds.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

La propagation récente du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale, et ses conséquences sur la performance des placements du Fonds dépendront de l'étendue et de la durée de la pandémie, et des directives et restrictions qui en découleront. L'ampleur de ses répercussions sur les marchés et l'économie est très incertaine et impossible à prévoir, car elle dépendra de la persistance et de la résurgence du virus, et du resserrement des restrictions par les autorités. Mais si la crise persiste, elle pourrait avoir une incidence négative notable sur les résultats du Fonds.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés

Big Pharma Split Corp.

dans le cadre des activités du Fonds. Ils se sont élevés à 10 003 \$ pour la période close le 30 juin 2020 (13 438 \$ en 2019) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2020 ou 2019. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par part excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période close le 30 juin 2020.

Big Pharma Split Corp.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période close le 30 juin 2020 et les exercices précédents. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

Actions de catégorie A

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2020	2019	2018	2017
Actif net à l'ouverture de la période²	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$	13,65 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités				
Total des revenus	0,40	0,67	0,77	0,02
Total des charges	(0,23)	(0,41)	(0,54)	(0,08)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,24)	(0,47)	(0,50)	(0,05)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	-	-	(0,42)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,71	1,43	(0,09)	(0,07)
Gains (pertes) latents pour la période	(1,59)	0,94	1,92	0,37
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,95) \$	2,16 \$	1,56 \$	(0,23) \$
Distributions³				
Dividendes	(0,62)	(1,24)	(1,24)	(0,10)
Total des distributions annuelles³	(0,62) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(0,10) \$
Actif net à la clôture de la période¹	13,88 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses)	22 319 041 \$	26 891 373 \$	32 251 925 \$	32 276 788 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A)	12 971 291 \$	16 309 493 \$	18 842 925 \$	18 676 788 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	934 765	1 058 188	1 340 900	1 360 000
Ratio des frais de gestion ⁴ – actions de catégorie A	6,43 %	6,45 %	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ⁴ – actions de catégorie A	6,43 %	6,45 %	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	0,19 %	0,18 %	0,18 %	0,58 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	22,31 %	45,06 %	50,21 %	3,33 %
Valeur liquidative par part	23,88 \$	25,41 \$	24,05 \$	23,73 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	13,88 \$	15,41 \$	14,05 \$	13,73 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	13,38 \$	14,05 \$	12,38 \$	14,15 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,00 \$	10,48 \$	10,17 \$	10,30 \$

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
- L'actif net à la date de lancement, le 24 novembre 2017, s'établissait à 13,65 \$ par action après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1,35 \$ par action.
- Les distributions ont été versées en trésorerie.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période. Le RFG pour la période close le 31 décembre 2017 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 1 428 000 \$, les frais d'émission de 408 000 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 70 217 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces frais et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,47 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,06 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 10,34 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et les distributions sur les actions

Big Pharma Split Corp.

privilégées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,59 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,91 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,74 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,69 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2019, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,94 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,66 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,02 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,74 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,77 %.

- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne (incluant les actions privilégiées) au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opération des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

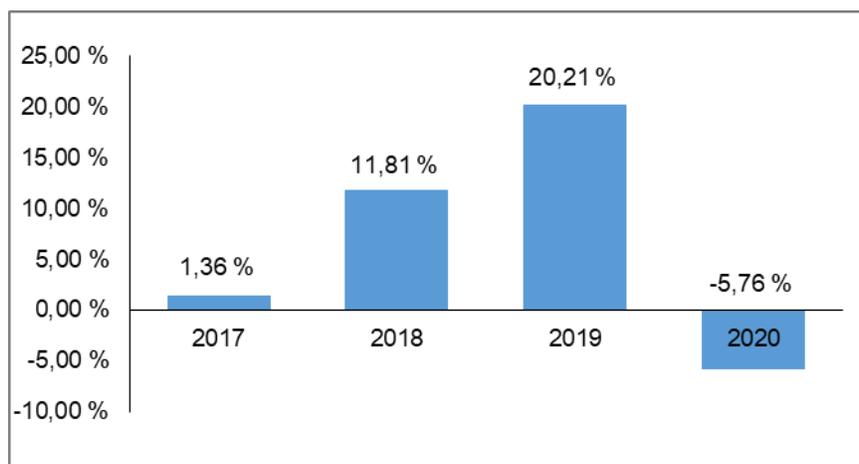
Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent la variation du rendement des actions de catégorie A et des actions privilégiées du Fonds. Ils indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2020 qui représente la période intermédiaire.

Rendement du Fonds

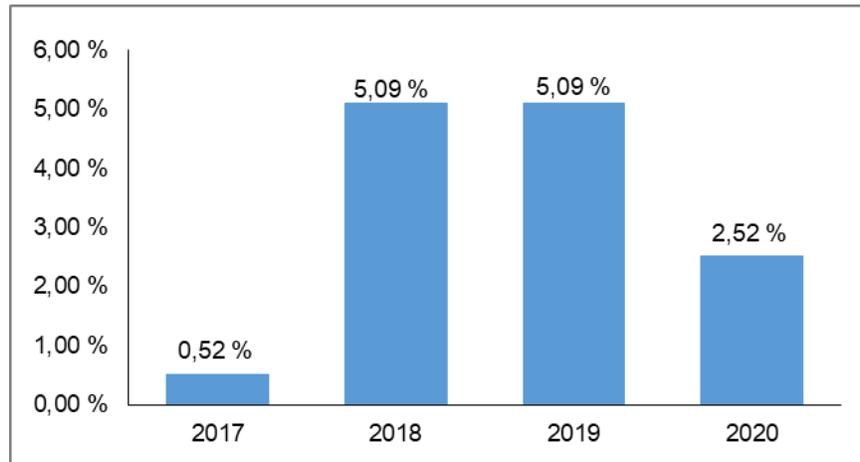
Actions de catégorie A



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

Big Pharma Split Corp.

Actions privilégiées



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

Big Pharma Split Corp.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers annuels du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2020

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Merck & Co., Inc.	16,8
Johnson & Johnson	16,8
AbbVie Inc.	16,8
Bristol-Myers Squibb Company	16,8
Pfizer Inc.	16,7
Amgen Inc.	16,5
Eli Lilly and Company	16,5
GlaxoSmithKline PLC, CAAE	16,5
Sanofi S.A., CAAE	16,5
AstraZeneca PLC, CAAE	16,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	0,1
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc. à l'adresse www.harvestportfolios.com.

Big Pharma Split Corp.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	166,3
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	0,1
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	116,9
Royaume-Uni	32,9
France	16,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,4
Contrats de change à terme	0,1
Options	(0,7)
Actions privilégiées	(72,1)
Total	100,0



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.